

**« Nous sommes à l'aube de la plus grande révolution technologique de tous les temps dont nous ne connaissons pas encore l'ampleur. Pourtant, il est de notre devoir de le concevoir. »**



L'économiste et universitaire français, Philippe Dessertine, qualifie le Traité d'Aix-la-Chapelle comme chance pour les régions frontalières entre l'Allemagne et la France, afin qu'elles puissent continuer de jouer un rôle important au sein du nouvel ordre mondial : « Nous devons réfléchir à nos points forts : notre culture commune, nos valeurs morales communes et nos importantes économies de 10

000 milliards d'euros que nous devons investir dans le futur, et non dans la 'vieille économie'. » a-t-il expliqué lors de la conférence organisée dans les locaux de la CCI Alsace Métropole. Cet évènement initié par la SaarLB et la CCI a attiré de nombreux acteurs économiques et politiques de la région.

Philippe Dessertine a parlé de la peur, toujours plus grandissante, des hommes à l'égard de la pénétration culturelle venant de l'extérieur, du changement climatique ainsi que du problème de la mobilité (respectivement l'augmentation des loyers) comme le plus grand défi devant être relevé, afin d'inventer un nouveau modèle économique. « Nous avons exporté notre prétendue culture « réfléchi » dans le monde entier, qui a été en partie assimilée volontairement, mais en grande partie imposée. Nous vivons aujourd'hui le retour de ce principe. » Ici, le processus de pénétration culturelle de l'intérieur est déjà bien en route : « Nous devons apprendre à y faire face. Mais en aucun cas nous ne pouvons ignorer les craintes de la population concernant une cohabitation culturelle : ce serait surtout à l'avantage des leaders d'opinion populistes, qui posent déjà les bonnes questions, mais présentent des solutions fausses. »

Le changement climatique est, pour Dessertine, au centre de la refonte du modèle économique. « Le modèle actuel a été créé pour 600 millions d'Européens de l'Ouest. Pour 7,7 milliards de personnes, il ne suffit pas. » L'avenir n'appartient pas aux 'empêcheurs' mais aux inventeurs : la solution ne se réside pas ici dans le renoncement, mais bien plus dans les innovations.

L'Allemagne et la France - et en particulier les régions frontalières - ont été présentes pendant dans les deux dernières révolutions industrielles de la Silicon Valley : l'électricité, l'automobile, la technologie de l'aviation ont été inventés ici. « Malheureusement, nous avons complètement râté le premier train de la révolution technologique actuelle, à savoir la numérisation, - il n'y a pas de Google, Amazon, etc. européen. Le deuxième train - l'architecture du cloud - est également parti sans nous. Si nous ne voulons pas rater le prochain train - Blockchain - nous devons investir massivement dans les nouvelles technologies ».

Le soutien solennellement annoncé par Emmanuel Macron de 5 milliards d'euros pour la Tech française n'est pas suffisant : « Nous nous trompons d'échelle. Pour pouvoir participer, il faut mettre 20 ou 40 milliards d'euros sur la table. » Les économies de plus de 10.000 milliards d'euros ne représentent en réalité aucun problème mais malheureusement la France et l'Allemagne investissent encore des valeurs dans la 'vieille économie' qui n'existera peut-être plus demain.

« Le traité d'Aix la Chapelle, les changements technologiques, ce sont des outils qui nous permettent de façonner activement l'avenir. Nous devons commencer aujourd'hui - non pas à penser, mais à agir ! Les grandes entreprises vont mourir ou doivent se réinventer parce qu'elles ne fournissent plus d'innovation. Ceci est notre chance de pouvoir affronter les 'Super Novas' comme Google ou Amazon. Notre objectif n'est pas un monde parfait, mais un monde où il est encore possible de vivre dans l'avenir. »

Jean-Luc Heimburger, Président de la CCI Alsace Eurométropole, a évoqué le Traité d'Aix-la-Chapelle comme une chance pour les régions transfrontalières lors de son mot d'introduction : « Le succès de la coopération transfrontalière dans notre région est d'une grande importance. Nous pouvons montrer l'idée d'une Europe unifiée qui fonctionne encore : nous devons mettre en commun le meilleur de chaque région pour en profiter ensemble. »

Catherine Trautmann, Vice-Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, a salué la présence de Philippe Dessertine et ajouté que « La coopération franco-allemande dans tous les domaines est d'une grande importance pour la ville de Strasbourg et sa région. Le Traité d'Aix-la-Chapelle va permettre de renouveler la relation bilatérale au sein des régions transfrontalières et de porter de nouveaux projets pour renforcer la coopération à l'image d'initiatives comme le Pôle Franco-Allemand de la SaarLB. »

Roland Theis, Secrétaire d'État et Chargé des Affaires Européennes en Sarre a ajouté que « Le Traité de l'Élysée reste le pilier de la réconciliation franco-allemande. Le Traité d'Aix-la-Chapelle, signé le 22 janvier dernier, fixe de nouveaux objectifs et propose aux acteurs économiques et politiques de nouveaux instruments. Nous devons désormais mettre en place de nouveaux projets pour faire vivre ce traité. »

Frank Eloy, membre du comité de direction de la SaarLB, a souligné : « L'engagement dans les projets transfrontaliers pionniers est pratiquement dans l'ADN de la SaarLB. Notre dernière initiative, le Pôle Franco-Allemand, soutient et accompagne les investisseurs franco-allemands depuis l'idée de départ jusqu'à la réalisation de projets transfrontaliers. Pour cette plate-forme, nous avons pu gagner des partenaires du monde franco-allemand renommés, afin de travailler ensemble sur l'avenir de notre région métropolitaine. Nous sommes donc très heureux d'avoir pu accueillir expert en économie renommé Philippe Dessertine

pour notre évènement. »

### **Portrait de Philippe Dessertine**

Philippe Dessertine est Professeur d'Université à l'IAE de Paris (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne) où il préside la chaire « Management et Gouvernance de la Finance Coopérative » et dirige la chaire « Financement de l'agriculture ». Il est en outre Directeur de l'Institut de Haute Finance depuis 2004 et membre du Haut Conseil des Finances Publiques. Il est spécialiste du financement à long terme des organisations, publiques ou privées, en privilégiant les marchés ou en utilisant des voies alternatives.

Philippe Dessertine est souvent sollicité par des organisations gouvernementales, des entreprises et associations professionnelles.